



APPEL À PROJETS TIERS-LIEUX AUTONOMIE 2024

12 juin 2024

A travers son schéma "Autonomie & Inclusion" (2019-2024), le Conseil départemental s'engage pour une diversification et un renforcement des services de proximité, pour garantir l'inclusion des personnes âgées et des personnes en situation de handicap dans leur vie de quartier.

Cet engagement s'est concrétisé par le développement des tiers-lieux autonomie dans mon quartier. Via ce dispositif, le Département accompagne des lieux de convivialité de proximité pour renforcer l'inclusion des publics en perte d'autonomie et sa prévention.

Ainsi, le Département de la Seine-Saint-Denis lance, pour la quatrième année consécutive, un appel à projets pour sélectionner la promotion 2024 des tiers-lieux autonomie dans mon quartier et ainsi rejoindre [le réseau des 13 tiers-lieux autonomie](#) déjà existants sur 13 villes du territoire.

Aussi, sont exclues les structures implantées dans les communes déjà pourvues d'un lieu labellisé tiers-lieu autonomie dans mon quartier : Pantin, Aubervilliers, Sevran, Saint-Ouen, Drancy, Villemomble, Le Blanc-Mesnil, Noisy-le-Grand, Montreuil, Rosny-Sous-Bois, Saint-Denis, Stains, Bagnolet.

Les caractéristiques des candidats potentiels, les attentes du Département, et les modalités de candidature sont précisées dans [le cahier des charges de l'appel à projets](#).

Quand ?

Vous avez jusqu'au 28 juillet 2024 pour compléter votre candidature (la plateforme de candidature sera ouverte à partir du 1er juillet).

Pour échanger autour de l'appel à projets et de ses attentes, le Département propose un webinaire à destination des potentiel•le•s candidat•e•s le 5/07 de 11h à 12h30, [voici le lien d'inscription](#).

- **Emplacement** : [Accueil](#) > [Actualités](#) > [Appels à projets /Appel à manifestation d'intérêt](#) >
- **Adresse de cet article** : <https://www.professionbanlieue.org/Appel-a-projets-tiers-lieux-autonomie-2024>